

Patrick Fresse

Expert comptable diplômé par l'état
inscrit au tableau de l'Ordre
de la région Lorraine

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Nancy

« A.G.I.L. »

Association Pour la Gestion Interplie Lorraine

SIEGE SOCIAL : MAISON TERRITORIALE POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

VAL DE LORRAINE (MTEF)

SQUARE EUGENE HERZOG - 54390 FROUARD

CODE SIRET : 518 602 966 00013

CODE APE : 82.11Z

- * -

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS ET RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Patrick Fresse

Expert comptable diplômé par l'état
inscrit au tableau de l'Ordre
de la région Lorraine

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Nancy

« A.G.I.L. »

Association Pour la Gestion Interplie Lorraine

SIEGE SOCIAL : MAISON TERRITORIALE POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

VAL DE LORRAINE (MTEF)

SQUARE EUGENE HERZOG - 54390 FROUARD

CODE SIRET : 518 602 966 00013

CODE APE : 82.11Z

- * -

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

En exécution de la mission qui m'a été confiée par de votre Assemblée Générale, je vous présente le rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur ...

- **LE CONTROLE DES COMPTES ANNUELS DE L' ASSOCIATION « A.G.I.L. – ASSOCIATION POUR LA GESTION INTERPLIE LORRAINE. » TELS QU'ILS SONT JOINTS AU PRESENT RAPPORT ;**
 - **LA JUSTIFICATION DE MES APPRECIATIONS ;**
 - **LES VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES PREVUES PAR LA LOI.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

J'ai effectué mon Audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un Audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen de tout autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les Comptes Annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, REGULIERS et SINCERES et donnent une image fidèle du Résultat des opérations de l'Exercice écoulé ainsi que de la Situation Financière et du Patrimoine de l'Association à la fin de cet Exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'Article L.823-9 du Code de Commerce, les appréciations auxquelles j'ai procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

.../...

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

*J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux **Vérifications Spécifiques** prévues par la Loi.*

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la Sincérité et la Concordance avec les Comptes Annuels des informations données dans le Rapport de Gestion de votre Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres sur la Situation Financière et les Comptes Annuels de l'exercice.

- * -

Fait à NANCY

le 6 juin 2014

Patrick FRESSE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE
REGIONALE DE NANCY

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	117 700		117 700	124 700	7 000	5.61
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés						
	Autres créances	11 178 614		11 178 614	8 046 458	3 132 156	38.93
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	38 064		38 064		38 064		
Charges constatées d'avance (3)	140		140	1 287	1 147	89.12	
	TOTAL III	11 334 518		11 334 518	8 172 444	3 162 073	38.69
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 334 518		11 334 518	8 172 444	3 162 073	38.69

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation						
	RESERVES						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	11 141		11 141		11 141	
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	16 621		11 141		5 481	49.20
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	TOTAL I	27 762		11 141		16 621	149.20
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	TOTAL II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	6 458				6 458	
	TOTAL III	6 458				6 458	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	915 142		657 970		257 172	39.09
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	DETTES D'EXPLOITATION						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 317		191 694		29 377	15.33
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	10 222 839		7 311 640		2 911 199	39.82
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	TOTAL IV	11 300 298		8 161 304		3 138 994	38.46
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	11 334 518		8 172 444		3 162 073	38.69

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services							
CHIFFRE D'AFFAIRES NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			300 174	235 046	65 128	27.71	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			300 174	235 046	65 128	27.71	
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			260 174	204 503	55 671	27.22	
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			6 458		6 458		
Autres charges							
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			266 632	204 503	62 129	30.38	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			33 542	30 543	2 999	9.82	
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	16 921		19 402		2 482	12.79
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	16 921		19 402		2 482	12.79
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	16 921		19 402		2 482	12.79
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	16 621		11 141		5 481	49.20
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
TOTAL VII						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	300 174		235 046		65 128	27.71
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	283 553		223 906		59 647	26.64
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	16 621		11 141		5 481	49.20

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Informations générales complémentaires	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des échéances des créances et des dettes	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

L'activité de l'association est retranscrite à travers une comptabilisation des opérations dans des comptes 467.

Les comptes 467xxx reprennent les montants alloués par année par la convention relative à la désignation d'un organisme gestionnaire d'une subvention globale du Fonds Social Européen .

Le montant prévisionnel maximal est fixé au 31/12/2013 à 11 075 000.00 euros suite à la signature d'un nouvel avenant en date du 04/02/2013.

Au 31/12/2013, le montant encaissé est de 5 573 837.00 euros.

Les comptes 4671xxx reprennent les montants de cette subvention ventilés par PLIE :

- PLIE du Grand Nancy et du Lunévillois à travers la Maison de l'Emploi du Grand Nancy : MDE
- PLIE Terres de Lorraine à travers la Maison de l'Entreprise , de l'Emploi et la Formation : MEEF
- PLIE du Val de Lorraine à travers la Maison Territoriale pour l'Emploi et la Formation : MTEF

Les comptes 4671xxx reprennent également le montant de la subvention versée à l'association AGIL pour son budget de fonctionnement .

Le solde du compte 4672 représente le solde des subventions signées par l'association AGIL et les différents organismes dont les opérations s'inscrivent dans le cadre du programme "Compétitivité régionale et emploi de la région Lorraine" et non réglées au 31/12/2013.

L'association a mis en place un compte "Dailly" à la Caisse d'épargne assorti d'une autorisation de découvert de 1 700 000.00 euros au 31/12/13.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	11 178 614	11 178 614	
Charges constatées d'avance	140	140	
TOTAL	11 178 754	11 178 754	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	915 142	915 142		
Fournisseurs et comptes rattachés	162 317	162 317		
Autres dettes	10 222 839	10 222 839		
TOTAL	11 300 298	11 300 298		

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	5 879
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 143
Total	145 022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	140
Total	140

Patrick Fresse

Expert comptable diplômé par l'état
inscrit au tableau de l'Ordre
de la région Lorraine

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Nancy

« A.G.I.L. »

Association Pour la Gestion Interplie Lorraine

SIEGE SOCIAL : MAISON TERRITORIALE POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

VAL DE LORRAINE (MTEF)

SQUARE EUGENE HERZOG - 54390 FROUARD

CODE SIRET : 518 602 966 00013

CODE APE : 82.11Z

- * -

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

*Monsieur Le Président,
Mesdames, Messieurs,*

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisés ou que j'aurais découvert à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'Article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la Doctrine Professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Convention passée au cours de l'exercice écoulé

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

.../...

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT**Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

Conformément aux dispositions statutaires de votre Association, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

**I - OPERATIONS REALISEES AVEC
LA MAISON DE L'EMPLOI DU GRAND NANCY
« M.D.E.G.N.L. »**

Dont le Siège Social est sis : 88 avenue du XXème corps – 54000 NANCY

Personne concernée :

Monsieur Laurent HENART
Administrateur de votre Association
Président de la Maison de l'Emploi du Grand Nancy

I – MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL :

Conformément à la convention de partenariat conclu le 1^{er} avril 2010 entre l'A.G.I.L. et la Maison de l'Emploi du Grand Nancy (M.D.E.G.N.L.) et suivant convention de mise à disposition sans but lucratif signé également le 1^{er} avril 2010, il vous a été facturé pour l'exercice 2013 la mise à disposition de personnel pour un montant de

€ 98.529,22 euros

comptabilisé en « **charges d'exploitation** ».

II – COLLABORATION FINANCIERE :

En application du Conseil d'Administration en date du 12 décembre 2011, l'adhésion **des Maisons de l'Emploi** auprès de **l'Association A.G.I.L.** dans le cadre de leur collaboration financière, s'est poursuivie en 2013, afin d'assurer le financement des charges financières générées par les besoins en fonds de roulement de votre Association.

.../...

La cotisation annuelle est réalisée par membre adhérent et au prorata des enveloppes FSE accordées par les dispositifs (sous la mesure 312) dans la convention de subventions globale qui lie l'AGIL à l'Etat datée du 28 juin 2010.

Pour l'année 2013, l'appel de fonds s'est élevé à un montant de...

€ 24.320,00 Euros

comptabilisé en « produit d'exploitation ».

III - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX, DE MATERIEL ET DE MOYENS SANS BUT LUCRATIF :

En complément de la convention de partenariat signée en date du 1^{er} avril 2010 avec la Maison de l'Emploi du Grand Nancy, il a été conclu une nouvelle convention en date du 6 décembre 2012.

Dans le cadre de son activité de mutualisation des tâches Inter-PLIE, l'Association AGIL a la nécessité d'être hébergée et doit disposer de matériel et moyens pour son fonctionnement.

Ces moyens ont été mis à sa disposition par la M.D.EG.N.L., au titre de 2013 et ce pour un montant de...

€ 11.772,32 Euros

facturé à l'Euro-l'Euro

comptabilisé en charges d'exploitation

et ventilé par nature des dépenses.

**II - OPERATIONS REALISEES AVEC
LA MAISON TERRITORIALE POUR L'EMPLOI ET LA
FORMATION DU VAL DE LORRAINE - « M.T.E.F. »**

Dont le Siège Social est sis : 6 square Herzog – Ban la Dame – 54390 FROUARD

Personne concernée :

Monsieur Jacques FLORENTIN

Président de votre Association

Président de la Maison Territoriale pour l'Emploi et la Formation du Val de Lorraine

.../...

I – MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL :

Conformément à la convention de partenariat conclu le 28 avril 2010 entre l'A.G.I.L. et la Maison Territoriale pour l'Emploi et la Formation du Val de Lorraine (M.T.E.F.) et suivant convention de mise à disposition sans but lucratif signé également le 28 avril 2010, il vous a été facturé pour l'exercice 2013 la mise à disposition de personnel pour un montant de

€ 81.869,19 Euros

comptabilisé en « **charges d'exploitation** ».

II – MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

Conformément à la convention de partenariat rappelé ci-avant, il ne vous a pas été facturé pour l'exercice 2013 de mise à disposition de matériel et de moyens.

III – COLLABORATION FINANCIERE :

En application du Conseil d'Administration en date du 12 décembre 2011, l'adhésion **des Maisons de l'Emploi** auprès de **l'Association A.G.I.L.** dans le cadre de leur collaboration financière, s'est poursuivie en 2013, afin d'assurer le financement des charges financières générées par les besoins en fonds de roulement de votre Association.

La cotisation annuelle est réalisée par membre adhérent et au prorata des enveloppes FSE accordées par les dispositifs (sous la mesure 312) dans la convention de subventions globale qui lie l'AGIL à l'Etat datée du 28 juin 2010.

Pour l'année 2013, l'appel de fonds s'est élevé à un montant de...

€ 7.800,00 Euros

comptabilisé en « **produit d'exploitation** ».

.../...

**III - OPERATIONS REALISEES AVEC LA MAISON DE
L'ENTREPRISE, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION EN
PAYS TERRES DE LORRAINE - « M.E.E.F »**

Dont le Siège Social est sis : 240 rue de Cumène - 54230 NEUVES MAISONS

Personne concernée :

Monsieur Hervé TILLARD

Administrateur de votre Association
Président de la Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la
Formation en Pays Terres de Lorraine

I – MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL :

Conformément à la convention de partenariat conclu le 1^{er} août 2010 entre l'A.G.I.L. et la Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation en Pays Terres de Lorraine (M.E.E.F.) et suivant convention de mise à disposition sans but lucratif signé également le 1^{er} août 2010, il vous a été facturé pour l'exercice 2013 la mise à disposition de personnel pour un montant de

€ 49.071,41 euros

comptabilisé en « **charges d'exploitation** ».

II – MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

Conformément à la convention de partenariat rappelé ci-avant, il ne vous a pas été facturé pour l'exercice 2013 de mise à disposition de matériel et de moyens.

III – COLLABORATION FINANCIERE :

En application du Conseil d'Administration en date du 12 décembre 2011, l'adhésion **des Maisons de l'Emploi** auprès de l'**Association A.G.I.L.** dans le cadre de leur collaboration financière, s'est poursuivie en 2013, afin d'assurer le financement des charges financières générées par les besoins en fonds de roulement de votre Association.

La cotisation annuelle est réalisée par membre adhérent et au prorata des enveloppes FSE accordées par les dispositifs (sous la mesure 312) dans la convention de subventions globale qui lie l'AGIL à l'Etat datée du 28 juin 2010.

.../...

Pour l'année 2013, l'appel de fonds s'est élevé à un montant de...

€ 7.880,00 Euros

comptabilisé en « produit d'exploitation ».

- * -

Fait à NANCY

Le 6 juin 2014



Patrick FRESSE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE

REGIONALE DE NANCY